

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juin 2021

Date de la convocation : 27 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 3 juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la ville du Saint-Esprit, régulièrement convoqués, se sont réunis en Mairie, salle des délibérations, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbaux des séances du 30 mars 2021 et du 08 avril 2021
2. Compte rendu des délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT
3. Vote du compte de gestion 2020 du comptable public
4. Vote du compte administratif 2020 de l'ordonnateur
5. Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2020
6. Attribution de subventions aux associations – exercice 2021
7. Adhésion au réseau Français des villes éducatrices
8. Fixation de la durée et du tarif de location des enfeus du cimetière
9. Mise à disposition de foncier pour le relogement du centre d'incendie et de secours du Saint-Esprit
10. Réhabilitation de l'Hôtel de Ville : composition du jury de concours et indemnisation du collègue de maîtrise d'œuvre
11. Création d'un emploi non permanent de conseiller numérique dans le cadre d'un contrat de projet
12. Animation du parcours santé : recrutement d'un coach sportif vacataire
13. Inscription de la ville aux dispositifs d'accès aux droits culturels « Pass culture » et « Pass loisirs ».
14. Amélioration des conditions d'accueil et adaptabilité du service - Renforcement de l'adéquation du fonds documentaire de la médiathèque
15. Informations diverses.

Étaient présents : M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Erick PIGNOL - Mme Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE (arrivée à 18h48) - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. Athanase MONDÉSIR - Mme Peggy FAGOUR - M. Jocelyn ALCINDOR - Mme Cynthia JACOB - (Adjoints) - M. Alexandre GERALD (arrivée à 18h37) - M. Christian MARTIAL (arrivée à 18h37) - Mme Huguette DELEM - M. Thierry DORVAN (arrivée à 18h40) - Mme Marie-Annick APOCALE - M. Boris VIGILANT - Mme Judith DIALLO - Mme Sabrina TOUYA-PILON (Conseillers Municipaux).

Étaient absents (es) excusés (es) :

Procurations :

- M. Stephen ADOLPHE à M. Erick PIGNOL
- M. Steve ALLONGOUT à M. Erick PIGNOL
- M. Guybert FIRMIN à M. Jocelyn ALCINDOR
- Mme Ketty MARIE-LUCE à Mme Patricia BOCLE
- Mme Maryse GOUJON à M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE
- Mme Geneviève SUZANNE à Mme Marie-Annick APOCALE

Étaient absents (es) :

- M. Mickael LAURENT
- M. Olivier BERISSON
- M. Daniel SAINTE-ROSE-FANCHINE
- Mme Lindsay SAINT-PIERRE
- Mme Annie GROS-DUBOIS
- Mme Maryse PLANTIN

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick FARRAUDIERE, **Directeur Général des Services**
M. Emeric BERTRAC, **Directeur de Cabinet du maire**
M. Eddy POGNON, **Directeur du Service Jeunesse & Développement Économique**
M. Alain JOLET, **Directeur des Affaires Scolaires et de la Caisse des Écoles**
M. Richard PASTEL, **Chef de la Police Municipale**
M. Bernard PARTY, **Responsable du Service des Sports**
Mme Emmanuelle LEANDRY, **Directrice de la Crèche**
Mme Yaïssa ARNAUD-BOLIVAR, **Directrice de la Culture**
Mme Marie-Agnès ADJUTOR, **Directrice des Services Techniques**
Mme Nathalie NIJEAN, **Directrice du CCAS**
Mme Valérie MONTLOUIS-FELICITE, **Responsable du Service Secrétariat Général**
Mme Alberte MARIE-JOSEPH, **Responsable du service Ressources Humaines**
Mme Chantal GELANOR, **Assistante Secrétariat Général /Compte-Rendu PV**

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. **Mme Judith DIALLO** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle déclare accepter.



POINT N° 1 - PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 30 MARS 2021 ET DU 08 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les procès-verbaux des séances du 30 mars 2021 et 8 avril 2021.

POINT N° 2 - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T., le Maire a rendu compte des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, à savoir les décisions suivantes :

REFERENCES	OBJET	DECISION
09/2021 du 17/03/2021	Adressage de la ville (numérotation et dénomination)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 – 94 992,97 €
10/2021 du 17/03/2021	Adressage de la ville (numérotation et dénomination)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2021 - 94 992,97 €
11/2021 du 17/03/2021	Mise aux normes parasismiques de l'école Mixte B – René ACHEEN	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 - 1 57 720,00 €
12/2021 du 17/03/2021	Mise aux normes parasismiques de l'école Mixte B – René ACHEEN	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2021 - 1 57 720,00 €
13/2021 du 17/03/2021	Mise aux normes parasismiques de l'école Mixte B – René ACHEEN	Demande de subvention auprès de la CTM au titre de l'ACTC 2020 - 189 264,00 €
14/2021 du 17/03/2021	Aménagement de l'Espace d'initiation pluri-artistique Gabriel Georges FITTE-DUVAL	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 - 168 177,96 €
15/2021 du 17/03/2021	Aménagement de l'Espace d'initiation pluri-artistique Gabriel Georges FITTE-DUVAL	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2021 - 168 177,96 €
16/2021 du 17/03/2021	Aménagement de l'Espace d'initiation pluri-artistique Gabriel Georges FITTE-DUVAL	Demande de subvention auprès de la CTM au titre de l'ACTC 2020 - 84 088,60 €
17/2021 du 17/03/2021	Aménagement du local associatif du stade André KABILE	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 - 22 565,00 €
18/2021 du 17/03/2021	Aménagement du local associatif du stade André KABILE	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2021 - 22 565,00 €
19/2021 du 17/03/2021	Aménagement à caractère pédagogique ludique et sportif (cour école Morne Lavaleur)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 - 190 192,19 €
20/2021 du 17/03/2021	Aménagement à caractère pédagogique ludique et sportif (cour école Morne Lavaleur)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2021 – 190 192,19 €
21/2021 du 17/03/2021	Extension du dispositif de vidéoprotection (installation de 2 caméras supplémentaires)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2021 – 37 289,00 €
29/2021 du 10/05/2021	Modifiant l'acte constitutif de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place du marché couvert	Actualisation de l'acte constitutif
30/2021 du 12/03/2021	Extension du dispositif de vidéoprotection (installation de 2 caméras supplémentaires)	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du FIPDR 2021 – 23 306,00 €

POINT N° 3 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 DU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **CONSTATE** l'exactitude et l'identité des résultats que font apparaître le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Marie-Dominique DAUDE, comptable assignataire et le compte administratif du Maire.
2. **DIT** que le compte de gestion 2020 visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
3. **AUTORISE** le Maire à signer le compte de gestion 2020.

POINT N° 4 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **CONSTATE** l'exactitude et l'identité des résultats que font apparaître le compte de gestion du comptable assignataire et le compte administratif du maire au titre des opérations de dépenses et de recettes de l'exercice 2020.
2. **ADOpte** le compte administratif 2020 du Budget Principal de la Ville,
3. **ARRETE** les résultats définitifs de l'exercice 2020,

POINT N° 5 - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé en 2020 sur le budget primitif 2021 comme suit :
 - ✓ R11068 : Réserves - excédents de fonctionnement capitalisés = 668 501,79€
 - ✓ RF002 : Excédent de fonctionnement reporté = 10 000,00€

POINT N° 6 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'attribuer aux associations, les subventions au titre de l'année 2021, selon la répartition définie ci-dessous :

N°	ASSOCIATIONS / ORGANISMES	PROPOSITION SUBVENTION 2021
1	ASSOCIATION PARAPEL	1 600 €
2	ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE	100 €
3	AVENIR FOOTBALL CLUB	2 500 €
4	BEL AMBITION	500 €

5	AS BLACK STARS	13 000 €
6	CONFINEMENT SOUND SYSTEM	1 000 €
7	DETENTE LOISIRS TOURISME VERT	500 €
8	ETOILE SPIRITAINE	300 €
9	FR BALDARA	2 200 €
10	GVSSSM	500 €
11	JUDO SHIN GHI TAI	4 000 €
12	KARATE CLUB SPIRITAIN	2 500 €
13	PALM EVASION SPIRIT	2 000 €
14	REVE DES COULISSES	1 200 €
15	SAM HORIZON 2000	2 200 €
16	SMATCH CLUB	2 000 €
17	STADE SPIRITAIN	21 000 €
18	STAR BALL CLUB	2 500 €
19	UCS - MARTINIQUE CYCLE	15 000 €
TOTAL		74 600 €

POINT N° 7 – ADHESION AU RESEAU FRANÇAIS DES VILLES EDUCATRICES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **APPROUVE** l'adhésion de la ville au RESEAU FRANÇAIS DES VILLES EDUCATRICES,
2. **VALIDE** la prise en charge de la cotisation annuelle correspondante fixée par l'assemblée générale de cette association,
3. **VALIDE** l'imputation de la dépense au budget de l'exercice considéré de la commune,
4. **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

POINT N° 8 - FIXATION DE LA DUREE ET DU TARIF DE LOCATION DES ENFEUS DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **FIXE** la durée unique et non renouvelable de location des enfeus du cimetière à cinq (5) années,
2. **FIXE** le prix de la location à huit cent euros (800 €),
3. **AUTORISE** le Maire à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à cette affaire.

POINT N° 9 - MISE A DISPOSITION DE FONCIER POUR LE RELOGEMENT DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU SAINT-ESPRIT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **APPROUVE** le transfert à titre gracieux au Service Territorial d'Incendie et de Secours, d'une portion de 6000m² à détacher de la parcelle C-170 pour la construction du futur Centre d'Incendie et de Secours du Saint-Esprit.
2. **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier.

POINT N° 10 - REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE : COMPOSITION DU JURY DE CONCOURS ET INDEMNISATION DU COLLEGE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **Dit** que le jury de concours de maîtrise d'œuvre sera composé des membres élus de la commission d'appel d'offres (représentants de la maîtrise d'ouvrage) et 3 architectes désignés par arrêté du Maire.
2. **FIXE** un forfait de 300€ HT par demi-journée de présence pour la rémunération des architectes membres du jury.
3. **AUTORISE** le Maire à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à cette affaire.

POINT N° 11 - CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DE CONSEILLER NUMERIQUE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **VALIDE** la Création d'un emploi non permanent d'un conseiller numérique à temps complet pour une durée de 35 heures hebdomadaires dans les conditions prévues à l'article 3 II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée qui prévoit que « les collectivités et établissements peuvent pour mener à bien un projet, recruter un agent par contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ».
2. **DECIDE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget communal,
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats correspondants.

POINT N° 12 - ANIMATION DU PARCOURS SANTE : RECRUTEMENT D'UN COACH SPORTIF VACATAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter un vacataire pour une durée du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 ;
2. **FIXE** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 25,27€ ;
3. **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;

4. **DONNE** tout pouvoir au Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision et prolonger éventuellement la durée du recrutement.

POINT N° 13 - ADHESION DE LA VILLE AUX DISPOSITIFS D'ACCES AUX DROITS CULTURELS « PASS CULTURE » ET « PASS LOISIRS ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** l'adhésion de la ville à ces dispositifs d'accès aux droits culturels,
- **AUTORISE** le Maire à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à cette affaire.

POINT N° 14 - AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET ADAPTABILITE DU SERVICE - RENFORCEMENT DE L'ADEQUATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA MEDIATHEQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. **APPROUVE** le projet et le plan de financement pour l'opération « amélioration des conditions d'accueil et adaptabilité du service de la médiathèque ».
2. **APPROUVE** le projet et le plan de financement pour le renforcement de l'adéquation du fonds documentaire de la Médiathèque.
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats correspondants.

POINT N° 15 - INFORMATIONS DIVERSES.

Annonce des différentes informations et manifestations se déroulant sur le territoire communal :

Mme Peggy FAGOUR :

Annonce des animations (sport en danse africaine) en perspective pour les prochaines vacances.

Lundi 7 juin 2021 : Rencontre avec certaines associations pour la pratique d'activités sportives pour les jeunes pendant les vacances.

M. Erick PIGNOL :

Vendredi 4 juin 2021 – 17 heures : Réunion d'information de la Société OZANAM & Action Logement à l'école Mixte B René ACHEEN sur le projet d'aménagement du quartier Gueydon.

Fin de séance : 21h03

Compte-rendu affiché en Mairie le 10 juin 2021



Hed Michel TIRAULT

